



Communiqué de presse
12 juillet 2019

Assemblées générales du groupe MGEN Concrétiser nos succès et conquérir de nouveaux publics

Le groupe MGEN a tenu ses assemblées générales annuelles à Rennes les 9 et 10 juillet. A l'ordre du jour : le bilan de l'activité 2018, le renouvellement d'une partie des Conseils d'Administration par les délégués, l'actualité politique et réglementaire ainsi que la pose des premières pierres d'un nouveau modèle de gouvernance et d'un nouveau modèle économique.

Une année passée à concrétiser nos succès et conquérir de nouveaux publics

Plusieurs concrétisations ont marqué plus particulièrement cette année. Nos positions ont été renforcées dans la Fonction publique, malgré une plus forte présence de la concurrence. En début d'année, le groupe a renouvelé sa convention avec la CNAM sur la gestion du régime obligatoire pour 5 ans. Avec nos partenaires du groupe VYV, nous avons remporté des appels d'offres sur la fonction publique territoriale et gagné un appel d'offres inédit du Conseil régional PACA pour la protection sociale des étudiants boursiers. Istya Collectives est devenu MGEN Solutions dans une volonté de renforcement et de développement dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

Renouvellement du tiers du CA MGEN

Les délégués ont élu les membres des conseils d'administration MGEN, renouvelé par tiers, portant le nombre d'administrateurs à 54 pour MGEN Union (MGEN, MGEN Vie, MGEN Filia, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Partenaires) : 23 femmes et 31 hommes, soit 42,59% de femmes.

Première étape d'adoption des mesures d'adaptation du modèle économique et solidaire

« 2018 est une année de retour à l'équilibre pour MGEN, en dépit d'une conjoncture financière défavorable. Le groupe MGEN a initié des travaux sur l'évolution de son modèle économique et solidaire sur le long terme en 2018, via la mise en place du plan stratégique MGEN demain. Le projet Analyse des Coûts et Optimisation du Résultat (ACOR) pour la maîtrise des coûts porte ses fruits. Un effort général est également mené pour garantir la pérennité de notre modèle solidaire », indique **Isabelle Hébert, directrice générale du groupe MGEN.**

Les engagements pris par les Assemblées générales

Dans la perspective d'évolution de notre modèle économique et solidaire, un nouveau **service d'aide à domicile (SAD)** entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020 avec une triple ambition : mieux accompagner nos adhérents lors d'épisodes de vie « aigus » ; simplifier la demande et la gestion de la prestation ; poursuivre cette prise en charge via de l'action sociale lorsque la situation le nécessite. Les Assemblées ont voté la **création d'une nouvelle offre** dédiée « MGEN Territoires et Education ». MNT et MGEN fonctionneront désormais ensemble sur les conventions de participation des conseils départementaux ou régionaux. L'offre proposée inclura 3 niveaux de garantie, tous responsables, intégrant le 100% santé, l'action sociale et les services MGEN pour une mise sur le marché au 1^{er} trimestre 2020. Enfin, les délégués ont approuvé la proposition impliquant la disparition progressive du contrat Accès santé, en vue de la mise en place de la nouvelle **CMU-C contributive**.

Vers une gouvernance plus agile et plus efficace

Une charte de gouvernance a été adoptée, listant 5 grands principes :

- Une gouvernance représentative de tous les adhérents,
- Responsabilité et transparence des instances,
- La coopération entre élus militants et salariés, garante de l'équilibre de la gouvernance de la mutuelle,
- La proximité au service de la gouvernance,
- L'engagement : clé de la gouvernance MGEN.

Il a été notamment proposé aux délégués de renforcer les délégations de l'Assemblée générale vers le Conseil d'administration par voie statutaire.

« Nous avons fait un grand pas vers une mutuelle plus agile et plus réactive dans ses prises de décisions. L'Assemblée générale a décidé de confier une délégation plus large au Conseil d'Administration afin d'être en capacité de pouvoir répondre à l'évolution des contraintes réglementaires et aux calendriers imposés dans un univers de plus en plus concurrentiel, tout en restant le cœur de la démocratie de notre mutuelle », déclare **Roland Berthilier, président du groupe MGEN**.

Les travaux se poursuivront sur 2019-2020, par la mise en œuvre concrète des principes de la charte de gouvernance, proposant notamment une redéfinition des missions des instances et de leur articulation.

Chiffres clés 2018

4 173 678 personnes protégées
3 266 212 assurés sociaux gérés en Sécurité sociale
3 469 postes, lits et places d'hospitalisation de jour et complète
573 809 journées d'hospitalisation dans nos établissements sanitaires
384 563 passages en centres médicaux et dentaires MGEN
Près de 10 000 salariés
3500 militants (élus ou détachés)
82 099 bénéficiaires de prestations d'actions sociales

Contact presse :

Marine Chaumier – mchaumier@mgen.fr – 01 40 47 23 92

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Avec plus de 4 millions de personnes protégées, près de 10 000 salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros, le groupe MGEN est un acteur majeur de la protection sociale. MGEN gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire. MGEN propose également une complémentaire santé individuelle ouverte à tous les publics, ainsi que des contrats collectifs santé et prévoyance pour les entreprises et les associations. Acteur global de santé, MGEN met à la disposition de la population une offre de soins diversifiée et ouverte à tous à travers ses 59 services de soins et d'accompagnement (établissements sanitaires et médico-sociaux, centres médicaux et dentaires), les trois établissements de la région parisienne qu'il co-pilote et les 2600 services de soins et d'accompagnement mutualistes qu'il finance en France. Depuis le 13 septembre 2017, le groupe MGEN fait partie du Groupe VYV.

www.mgen.fr

www.twitter.com/groupe_mgen

Le Groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie fonction publique, Harmonie mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 40 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement, en épargne retraite...

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités :_produits et services, soins, accompagnement.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

www.groupe-vyv.fr

